

■ **Anker Bank, succursale de Lausanne**, à Lausanne, CH-550-1011808-2 (FOSC du 06.09.2004, p. 15). Siège principal: Zurich. La signature de Dornier Lionel, Perrot Jacques, Marro Rolf, Servan Sabine, Moustakis Frédy et Sudan Christophe est radiée. La procuration de Aebischer Denis est éteinte. Spycher Corinne, dont la procuration est éteinte, est nommée sous-directrice avec signature collective à deux, limitée à la succursale. Signature collective à deux est conférée à Galland Gilbert, de Neuchâtel, à Satigny, sous-directeur. Procuration collective à deux est conférée à Paratte Olivier, de Muriaux, à Prilly.
Journal no 5628 du 26.05.2005
(02861866 / CH-550.1.011.808-2)